SPÉCIALISTE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

Réf : **THE**

Objectif

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de mettre en application les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur.

Public

Personnes devant travailler sur des échafaudages, plates-formes élévatrices mobiles de personnels, échelles, escabeaux, etc.

Prérequis

- Avoir une bonne condition physique
- Connaître les consignes de sécurité de base
- Ne pas souffrir de vertige ou de troubles de l'équilibre
- Avoir une aptitude médicale validée pour le travail en hauteur

Pédagogie

Pédagogie par objectifs
Mise en pratique

Durée

1 jours, soit 7 heures.

Travailler en hauteur en sécurité

Enseignements théoriques

Définition d'un poste de travail en hauteur.
Réglementation concernant le travail en hauteur.
Caractéristiques et règles d'utilisation des :

- Echelles et escabeaux,
- Echafaudages,
- Plateformes élévatrices.

Equipements de protection individuelle contre les chutes.
Consignes de sécurité.
Vidéo.

Enseignements Pratiques

Mise en œuvre des principes de sécurité sur un poste de travail en hauteur.

Conditions matérielles
Salle, tables et chaises,
Mur clair pour projection,
Tableau papier ou tableau effaçable.
Equipements à mettre à disposition par le client :
Equipements sur lesquels les stagiaires doivent être formés.